Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **PREFET DES COTES D'ARMOR**	**Sous-Préfecture de LANNION Délai de traitement des dossiers de polices administratives 4ème trimestre 2015**	QUALIPREF 2

Nature des dossiers	**Délai moyen de traitement** *(à partir du moment où le dossier est reçu complet à la sous-préfecture)*	**Objectif de la sous-préfecture de Lannion**
Manifestations sportives	13 jours ouvrés	30 jours ouvrés*
Taxis (carte professionnelle)	Pas de dossier reçu durant la période	15 jours ouvrés
Taxis (autorisation de stationnement)	41,5 jours ouvrés	90 jours ouvrés
Véhicule de tourisme avec chauffeur (carte professionnelle)	2 jours ouvrés	15 jours ouvrés
Débits de boissons (dérogations aux horaires d'ouverture)	5,5 jours ouvrés	25 jours ouvrés
Les délais d'acheminement ne sont pas inclus		

Date de mise à jour du document : 18/01/2016

* : « Les jours ouvrés sont les jours effectivement travaillés dans l'entreprise », soit du lundi au vendredi *(définition Service-public.fr, mise à jour le 31.03.2010)*